

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

Le CAUE conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent construire ou rénover leur maison. Accompagné très en amont de son projet, le pétitionnaire peut facilement le faire évoluer, pour sa satisfaction et, c'est l'objectif, au bénéfice de la qualité architecturale et paysagère profitable à la collectivité. Des permanences sont tenues sur rendez-vous et gracieusement :

AU SIEGE :

1 rue de la Mariette 72 000 Le Mans

📞 02.43 72 35 31

AUX SERVICES TECHNIQUES DU VAL DE SARTHE :

(le 4^{ème} vendredi de chaque mois)

ZA de la Bodinière 72 210 Roëzé-sur-Sarthe

📞 02.43.83.99.92 ou 93



Se munir de photographies, relevés schématiques, plans cadastraux ...